



Création d'entreprise par étranger "salarié"

Par **dem_002**, le **21/03/2011** à **10:46**

Bonjour,

Je suis de nationalité marocaine et j'ai une carte de séjour salarié. Je travaille comme indépendant depuis un an, et comme je ne peux avoir ma propre entreprise (même individuel) j'ai opté pour le portage.

J'ai vu en cherchant il y a quelques jours qu'il y a un statut d'entreprise SAS, et que la nouvelle réforme le simplifie considérablement.

Ma question donc: vu le principe simplifié, est-il possible pour un étranger ayant une carte "salarié" de créer une SAS pour travailler à son compte? Est-ce que ça pourrait influer négativement sur le renouvellement de sa carte (ou son passage à la carte résident)?

Si oui et non, quelle est la meilleure configuration pour la création de cette structure (capitale? gérant ou salarié? domiciliation ...)?

Merci pour votre aide. L'avis des experts est le bienvenu!